



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2923

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le développement du Bureau de Lyon pour l'année 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018**Délibération n° 2018-2923**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le développement du Bureau de Lyon pour l'année 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'OMS est une organisation internationale des Nations-Unies basée à Genève et qui bénéficie d'un bureau à Lyon depuis 2001. Elle est un partenaire durable et engagé, implanté sur le Biodistrict Lyon-Gerland.

Le Bureau de l'OMS à Lyon relève du programme de gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS de Genève et, plus particulièrement, du département "Préparation des pays et règlement sanitaire international (RSI)".

La mission du Bureau de Lyon est de coordonner et d'appuyer les efforts de l'OMS, pour renforcer les systèmes nationaux de surveillance et d'actions, afin de permettre à tous les pays du globe de détecter, d'évaluer, de notifier et de répondre aux événements pouvant constituer une urgence de santé publique de portée internationale (pandémies grippales, alertes nucléaires, etc.). Le Bureau de l'OMS à Lyon joue un rôle de coordination technique sur le plan mondial et assure la formation de représentants des pays du monde entier.

En 2005, une déclaration de partenariat a été prononcée, suivie de la signature d'un accord relatif au Bureau de l'OMS de Lyon renouvelé le 16 juin 2010 entre l'OMS et le Gouvernement français. Cet accord, signé pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction, est entré en vigueur le 2 août 2010 et se poursuit depuis. L'État français a d'ailleurs réaffirmé son soutien au Bureau de l'OMS de Lyon à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur la sécurité sanitaire internationale co-organisée avec la Commission européenne et placée sous le patronage de l'OMS et de la présidence néerlandaise de l'Union Européenne en mars 2016 à Lyon. Pour l'année 2017, la France a ainsi mobilisé un soutien financier de 5 M€ sur 2 ans pour amplifier les actions portées par l'OMS et son Bureau lyonnais.

I - Objectifs poursuivis par la Métropole

Le caractère international des activités du Bureau de l'OMS de Lyon contribue au rayonnement et à l'attractivité nationaux et internationaux de l'agglomération. L'OMS se positionne en effet comme un acteur essentiel de la vie scientifique lyonnaise, notamment, en raison de sa stratégie de développement scientifique, institutionnel et industriel, axée sur la vaccinologie, l'inféctiologie et la biotechnologie mais, également, à travers la mise en place de synergies avec les acteurs scientifiques régionaux : la Fondation Mérieux, BIOASTER, le laboratoire P4, Lyonbiopôle, VetAgro Sup, le laboratoire ANSES de Lyon, l'université Claude Bernard Lyon 1 (sciences, médecine et pharmacie). Le Bureau de l'OMS de Lyon contribue également à valoriser Lyon et le Biodistrict Lyon-Gerland sur la scène internationale dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

La Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon le 1^{er} janvier 2015, soutient le fonctionnement du bureau de l'OMS de Lyon depuis sa création en 2001, par le biais d'une convention de subvention en nature, relative à la mise à disposition de locaux et à la prise en charge des frais afférents (convention pluriannuelle portant sur la période 2016-2021), et via une convention de subvention de fonctionnement annuelle.

La Métropole souhaite poursuivre son soutien à l'OMS pour assurer son ancrage territorial. La présence pérenne de l'OMS à Lyon permet en effet d'accroître significativement la visibilité et l'attractivité internationale de l'agglomération lyonnaise sur les thématiques clefs liées au renforcement des capacités nationales de dépistage et de lutte contre les maladies émergentes ou à potentiel épidémique.

Le Bureau de l'OMS de Lyon permet, en effet, de renforcer les collaborations scientifiques et économiques et actions internationales sur les thématiques santé et maladies infectieuses, notamment, au profit des pays en voie de développement.

II - Bilan 2017

Par délibération du Conseil n° 2017-2148 du 18 septembre 2017, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement de 275 000 € à l'OMS ainsi qu'une subvention en nature correspondant à la mise à disposition de locaux à titre gratuit et à la prise en charge des frais afférents.

Le Bureau de l'OMS de Lyon est un élément essentiel du programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, notamment, de son département "Préparation des pays aux urgences sanitaires et RSI". En 2017, il a déployé des actions visant à mettre en place et améliorer en permanence les capacités nationales qui permettent de prévenir et détecter les événements sanitaires, de s'y préparer et d'y faire face, ainsi qu'à encourager la coopération en réseau et les partenariats internationaux. Ces actions ont été conduites avec les 6 bureaux régionaux de l'OMS et plus de 150 bureaux pays.

En 2017, le Bureau de Lyon a apporté son soutien et son expertise à 44 des 77 pays prioritaires au niveau mondial plus 21 autres pays et a participé à 17 des 56 missions OMS d'évaluation conjointe. En 2017, ce sont 1 000 professionnels de la santé publique, 400 professionnels des ports et aéroports et 200 professionnels de laboratoires qui ont été formés à la sécurité sanitaire par les équipes lyonnaises. Un nombre important de projets ont été déployés pour le renforcement des laboratoires régionaux, l'appui à la surveillance nationale, la protection de la santé publique en matière de voyages, tourisme et transport, le soutien à la préparation de rassemblements de masse, le développement de solutions d'apprentissage et le soutien à la formation.

Le Bureau s'efforce, pour chaque programme, de renforcer les collaborations existantes et d'en développer de nouvelles au niveau local, régional et national, ainsi que de contribuer à l'attractivité de sa ville hôte. Dans cette logique, l'OMS a participé, au cours de l'année 2017, à de nombreux événements de la communauté scientifique de la région lyonnaise :

- participation aux réunions mensuelles BioTuesday, événement de réseautage sciences de la vie - Santé,
- participation à l'avant-première du film Camille Guerin et le BCG, février 2017, Lyon,
- participation à la cérémonie de parrainage des étudiants de l'École nationale des services vétérinaires, centre collaborateur de l'OIE, mars 2017, Lyon,
- animation de 2 formations lors des rencontres solidarité internationale de l'École supérieure de biologie-biochimie-biotechnologies, Université Catholique de Lyon, sur "le RSI pour la gestion des épidémies" et "l'Antibiorésistance" vu sous la perspective OMS", mars 2017,
- participation aux travaux de l'association Connecting organizations for regional disease surveillance (CORDS), mars 2017, Lyon,
- participation à la conférence internationale en santé Biovision, avril 2017,
- participation à la journée internationale de la rage, septembre 2017, Lyon,
- présentation de l'intervention, "Résistance aux antibiotiques : défi mondial et plan d'action de l'OMS," lors de l'inauguration de l'exposition temporaire, octobre 2017, Lyon.

III - Programme d'actions 2018 et plan de financement

Pour aider le Bureau de Lyon à remplir ses missions, la Métropole souhaite poursuivre son soutien au fonctionnement de celui-ci en 2018.

Ce soutien se traduit, tout d'abord, par une prise en charge des loyers, ainsi que des charges (hors consommations de fluides), liés aux locaux occupés par l'OMS, depuis le 1er mars 2015, dans le bâtiment "Tony Garnier" 24, rue Baldassini à Lyon 7°. Le montant du soutien en nature apporté par la Métropole à l'OMS s'élève ainsi à 300 052,08 € TTC en 2017.

Le soutien de la Métropole se traduit, par ailleurs, par une subvention pour le fonctionnement du Bureau pour l'année 2018, afin d'accompagner la mise en œuvre du plan d'action visant à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- identifier et accompagner la mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités des pays dans le cadre du renforcement des systèmes de santé,
- soutenir les plans nationaux pour le développement des personnels de santé publique afin que les pays soient mieux préparés à faire face aux urgences sanitaires et à l'application du RSI,
- renforcer le rôle et les compétences des points focaux nationaux pour le RSI et créer des communautés de pratiques régionales,
- développer des approches ou outils novateurs comme des plateformes de e-learning ou la technologie virtuelle pour appuyer la mise en œuvre opérationnelle du RSI,
- accroître la mobilisation multisectorielle de l'ensemble des acteurs concernés afin d'institutionnaliser le RSI.

Après l'identification des lacunes en matière de mise en œuvre du RSI, l'OMS pourra déterminer les actions à mener pour le renforcement des capacités dans les pays en lien étroit avec les programmes de renforcement des systèmes de santé, et appuyer le développement ainsi que la mise en œuvre de plans d'actions nationaux intersectoriels en ce sens.

En plus des activités techniques organisées par le bureau de l'OMS de Lyon pour atteindre les objectifs ci-avant, celui-ci organisera ou participera à de nombreuses manifestations internationales au cours de l'année 2018 qui se tiendront soit à Lyon soit dans des pays hôtes.

Il est, en particulier, prévu l'organisation d'une Conférence internationale de haut niveau sur la coordination intersectorielle lors des crises sanitaires, notamment, en milieu urbain dans les grandes métropoles, en novembre 2018, à Lyon.

Enfin, les membres du Bureau de l'OMS de Lyon poursuivront leur participation aux événements et travaux de la communauté scientifique implantée dans la Métropole (BioTuesdays, rencontres de la Métropole intelligente, travaux de l'association CORDS, collaboration avec la Fondation Mérieux, etc.).

Le budget prévisionnel de fonctionnement du Bureau de l'OMS de Lyon sur l'année 2018 est le suivant :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
frais de personnels	4 399 250	État français	3 100 000
direction, administration, gestion - coût des activités	206 195	OMS	2 351 754
<i>Sous-total</i>	<i>4 605 445</i>	Métropole de Lyon - subvention de fonctionnement	275 000
renforcement du diagnostic de laboratoire, de la qualité et de la gestion du risque biologique & renforcement des systèmes nationaux de surveillance épidémiologique	804 405	Métropole de Lyon - soutien en nature locaux	300 052
renforcement des capacités aux points d'entrée	336 188		
solutions d'apprentissage pour le RSI	257 540		
coordination, gestion et administration du bureau du coordinateur	23 228		
Total	6 026 806		6 026 806

Il est proposé au Conseil d'attribuer à l'OMS, pour le fonctionnement de son Bureau de Lyon une subvention de fonctionnement à hauteur de 275 000 € pour l'année 2018, identique par rapport à 2017 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 275 000 € au profit de l'OMS dans le cadre du soutien au Bureau de Lyon pour l'année 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'OMS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O3889A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.